



Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHIDI)
Association Belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle asbl

L'encadrement des pèlerins du XIIe siècle à nos jours

Moulins de Beez (Namur) - 16 et 17 avril 2010



Le Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHIDI – Facultés Saint-Louis) et l'Association Belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle, asbl, ont l'honneur de vous inviter à prendre part au

Colloque international

« *L'encadrement des pèlerins du XIIe siècle à nos jours* »

qui se déroulera les vendredi 16 et samedi 17 avril 2010 aux Moulins de Beez
Rue du Moulin de Meuse, 4 à **5000 NAMUR (Beez)**

Programme

- **Vendredi, 09h30 : allocutions du Président de l'Association des Amis de Saint-Jacques du Directeur du CRHIDI**
- **Vendredi, 10h00 : conférence inaugurale par l'Abbé Jean-Pierre Delville**
- **Vendredi, 10h45 : début des exposés**
- **Vendredi, 13h00 : repas buffet**
- **Vendredi, 14h00 : reprise des exposés**
- **Vendredi, 19h30 : spectacle par Dominique Collin, suivi du repas de gala**
- **Samedi, 09h00 : reprise des exposés**
- **Samedi, 12h30 : repas**
- **Samedi, 14h00 : reprise des exposés**
- **Samedi, 16h30 : fin du colloque**

Durant deux jours, acteurs de terrain et historiens se succéderont à la tribune, les uns pour faire part de leur expérience personnelle, les autres des résultats de leurs recherches autour de l'encadrement des pèlerins dans une perspective longue, du XII^e siècle à nos jours. L'abbé Jean-Pierre Delville, professeur à la Faculté de Théologie de l'UCL, donnera le coup d'envoi de ces journées en s'interrogeant sur le sens du pèlerinage aujourd'hui. La journée de vendredi sera consacrée à la question de l'accueil des pèlerins. Samedi, la place des pèlerins dans les sources juridiques, au sens large, sera abordée durant la matinée, tandis que l'après-midi nous plongera dans des réalités plus contemporaines et quotidiennes de l'encadrement. De plus, la soirée du vendredi sera agrémentée par une composition originale de l'artiste Dominique Collin et se poursuivra dans la convivialité autour d'une « bonne » table namuroise.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le résumé des différentes interventions ainsi qu'une fiche d'inscription à tout ou partie du programme.

Sans rien sacrifier des exigences d'une initiative universitaire, ce colloque se voudra aussi rassembleur, stimulant pour tout qui, de nos jours, voit dans les pèlerinages, quels qu'ils soient, une option de vie. Les textes présentés feront ultérieurement l'objet d'une publication dans la collection des *Cahiers du CRHIDI* aux Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles). Au plaisir de vous voir nombreux (re-)trouver le sens du pèlerinage à travers l'encadrement des pèlerins d'hier et d'aujourd'hui !

Le comité organisateur

Facultés Saint-Louis

Jean-Marie Cauchies
Philippe Desmette
Emmanuel Falzone

Amis de Saint-Jacques

Pierre Genin, président
Jacques Degehet, secrétaire
Francis Hiffe, trésorier



Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHIDI)
Association Belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle asbl



L'encadrement des pèlerins du XIIe siècle à nos jours

Moulins de Beez (Namur) - 16 et 17 avril 2010

Gaston BRAIVE

Hostelleries et hôpitaux d'accueil en Roman pays de Brabant sous l'Ancien régime

Le Brabant wallon se trouve sur la route des grands pèlerinages de la Chrétienté au Moyen âge et aux Temps modernes. Des institutions directement concernées par ces destinations – Jérusalem notamment – s'y sont établies, des Templiers aux chevaliers de Malte en passant par l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sans oublier les abbayes, comme Villers et Nivelles, théoriquement chargées d'après leurs statuts d'accueillir le voyageur. Beaucoup d'archives de ces institutions ayant disparu, le sujet demande une approche tout en nuances sur un chemin parsemé d'hypothèses. Il y a cependant une exception, qui mérite d'être relevée, celle de l'hostellerie de Noirhat, dont la caractéristique est d'avoir été fondée sur une sorte de « pèlerinage à l'envers », parti de Soissons.

Professeur émérite des Facultés universitaires Saint-Louis, Gaston BRAIVE s'est intéressé à divers aspects jusqu'ici méconnus de l'histoire de la région proche des abbayes de Nivelles et de Villers, en Brabant wallon, et dirige les publications du Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe.

Jean-Marie CAUCHIES

Le pèlerin dans la coutume et dans la loi aux anciens Pays-Bas : de la protection à la défiance

Dans les anciens Pays-Bas, les coutumes et ordonnances traitent peu des pèlerins. Des données très éparses permettent toutefois de déceler des évolutions sensibles. Au bas Moyen âge, il s'agissait encore de protéger le « marcheur de Dieu » dans ses actes et dans ses droits : sécurité en chemin, garantie en raison de son absence physique contre des prescriptions, pleine jouissance de mesures de paix... Mais on va le percevoir de plus en plus comme un vagabond et c'est de lui que la législation du XVI^e siècle entendra protéger le corps social. Les pèlerinages imposés par décision de justice font par ailleurs aussi l'objet de mesures générales de réglementation qui seront évoquées.

Membre de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'histoire, Jean-Marie CAUCHIES est professeur ordinaire d'histoire du droit et des institutions et d'histoire du Moyen âge aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Il est également professeur à l'Université catholique de Louvain et pèlerin à pied de Compostelle.

Monique CHASSAIN

Refuges pour pèlerins sur la voie de Vézelay

Président des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques du Limousin-Périgord de 1997 à 2007, président-fondateur des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la voie de Vézelay de 1999 à 2009, Monique CHASSAIN est engagée dans la vie jacquaire depuis 1993. Pèlerin de Saint-Jacques en 1997 (depuis la Dordogne) et 2003 (depuis Vézelay), elle est notamment co-auteur de l'itinéraire du pèlerin de Saint-Jacques sur la voie historique de Vézelay et auteur d'un Guide du pèlerin de Saint-Jacques en Dordogne. Elle fut à la base de la création, de 2002 à 2009, de douze refuges dans les départements du Cher, de la Dordogne, de l'Indre, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.



Denis CLAUZEL

Les échevins et les marcheurs de Dieu : un « sujet sensible » (XIVe – XVIe s.)

Les échevins des villes françaises du Nord, dont l'engouement pour légiférer et normaliser battait son plein à l'automne du Moyen âge, n'ont guère cherché à s'immiscer dans le domaine sensible des pèlerinages. Les bonnes villes en tiraient quelque profit. Elles en exploitaient les bienfaits sur le plan judiciaire... Les municipalités se gardèrent de s'aventurer plus loin, rangeant commodément le pèlerin dans la catégorie des étrangers de passage. Expliquer pareil mutisme reste épineux. Les édiles évitaient ainsi de raviver les sempiternelles querelles les opposant aux autorités religieuses. En revanche et tardivement, les débordements de certains marcheurs de Dieu forcèrent les échevins à sévir.

Professeur des Universités en histoire médiévale, Denis CLAUZEL s'est spécialisé dans l'histoire des provinces françaises du Nord à la fin du Moyen âge.

Jean-Pierre DELVILLE

Le sens du pèlerinage, aujourd'hui

Alors que les gestes religieux habituels sont mis en question et marginalisés dans nos sociétés occidentales et que les Églises souffrent d'une diminution de la pratique religieuse, les lieux de pèlerinage quant à eux ne désemplissent pas. Quel est donc le sens du pèlerinage, aujourd'hui ? L'élucidation des caractéristiques du pèlerinage permettra de mieux comprendre leur mise en œuvre dans les différentes sociétés, en particulier aujourd'hui, qu'il s'agisse du christianisme ou d'autres religions. Le pèlerinage sera ainsi analysé comme un chemin, l'aboutissement à un lieu spirituel, l'accomplissement d'un acte religieux ou encore une expérience de guérison qui touche l'esprit comme le corps.

*Jean-Pierre DELVILLE est professeur d'histoire du christianisme à l'Université catholique de Louvain (Faculté de théologie), directeur de la Revue d'histoire ecclésiastique et président de l'ARCA (Archives du monde catholique). Il a notamment contribué à la publication du volume collectif *Pèlerinage et espace religieux (Lumen Vitae, 2007)*.*

Philippe DESMETTE

« Pèlerinons, pèlerinez... » Démarche pèlerine et accueil des pèlerins dans quelques villes des Pays-Bas espagnols (Flandre, Hainaut, Tournaisis)

L'exposé sera centré sur les pèlerinages collectifs. On s'interrogera sur les motivations, la fréquence de la démarche, l'identité des initiateurs, les lieux visités,... Une organisation devait être mise en place afin d'accueillir, voire d'attirer, ces pèlerins. On envisagera les conditions de cet accueil, mais également quelles étaient les autorités compétentes. Pour l'une et l'autre de ces démarches, on pense bien entendu au rôle qu'ont pu exercer le clergé ou les institutions très présentes en la matière que furent les confréries. Mais il ne faudrait pas sous-estimer pour autant le poids des autorités civiles, à savoir les Magistrats urbains.

Philippe DESMETTE est professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis. Ses travaux portent avant tout sur l'histoire religieuse à l'époque moderne dans les anciens Pays-Bas et le Nord de la France, spécialement dans le diocèse de Cambrai, en privilégiant le plus souvent une approche institutionnelle et juridique.



Emmanuel FALZONE

L'encadrement des pèlerins en droit romano-canonique et la pratique des officialités dans les Pays-Bas bourguignons (XIIe – XVIe s.)

Si les historiens se sont penchés sur la durée, les lieux ou la possibilité du rachat des pèlerinages judiciaires, s'ils se sont intéressés à la corrélation entre le délit et la sanction, la question de l'encadrement des pèlerins les a, en revanche, bien moins passionnés. Or, la législation et la doctrine canoniques, si elles cherchent à donner aux pèlerins des moyens de protection, tendent aussi à solidement les encadrer, pour ne pas dire à les borner. Les textes de la pratique des officialités du diocèse de Cambrai reflètent bien ces inquiétudes. Les modalités, *ex ante* et *ex post*, du pèlerinage judiciaire sont toujours clairement définies dans la sentence. L'encadrement apparaît comme l'une des conditions nécessaires à la réalisation de sa dimension pénitentielle et coercitive.

Emmanuel FALZONE est historien du droit et anthropologue ; actuellement, il est aspirant FNRS aux Facultés universitaires Saint-Louis et chargé de travaux dirigés à la Faculté de droit de l'Université de Versailles (Saint-Quentin).

Michel-Amand JACQUES

Le règlement d'accueil et d'hébergement des pèlerins dans le cartulaire de l'hôpital Saint-Jacques à Tournai (1489) : description et analyse

Tournai affiche le privilège de posséder une église Saint-Jacques le Grand et d'avoir conservé le cartulaire de l'hôpital Saint-Jacques fondé dans cette ville en 1319. Les folios 20 r° à 22 r° reprennent un règlement daté de 1351 : 32 *items* y précisent les conditions d'accueil, les obligations des pèlerins accueillis, les sanctions en cas de non-respect. Après description et analyse, il sera comparé avec celui de l'hôpital Saint-Elleuthère à Tournai qui accueillait les pauvres de passage, daté de 1400.

Michel-Amand JACQUES, docteur en médecine, est administrateur de l'asbl « Les Amis de la Cathédrale de Tournai », ex-administrateur des asbl « Pasquier-Grenier » et « Incipit ». Il est auteur et co-auteur d'articles sur le patrimoine religieux tournaisien : les refuges d'abbaye, le carmel des carmélites déchaussées, l'abbaye Saint-Nicolas des Prés.

Louis JANIN

Une auberge pour les pèlerins et par les pèlerins, nourriture du corps, nourriture de l'esprit

Après l'afflux de pèlerins de l'année sainte 1993, il a été nécessaire de créer sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne des auberges de pèlerins gérées par l'Association des Hospitaliers volontaires et tenues par d'anciens pèlerins. Leur tâche est d'accueillir et d'écouter, surtout dans des villages ne disposant pas de possibilités de logement et de restauration, les pèlerins de passage : accueil et partage du repas en commun, écoute et dialogue après de nombreuses heures de marche solitaire sur un chemin de solitude et de rencontres. Tel est le rôle de l'hospitalier volontaire...

Lui-même pèlerin depuis plus de cinquante ans, Louis JANIN, peregrino-hospitalero, a joué un rôle actif dans la création des Hospitaliers volontaires et assure depuis 1994 la gestion d'auberges de pèlerins. Il a participé à des colloques internationaux sur l'« hospitalité », en France, en Suisse, en Italie et en Espagne, ainsi qu'à la création de plusieurs associations départementales françaises de pèlerins.



Gérard JUGNOT

Les réseaux d'accueil aux pèlerins : mythe ou réalité ?

Dans notre thèse consacrée à la *via podiensis* en 1979, nous prétendions établir la réalité de ce chemin à partir de l'existence d'un réseau d'établissements monastiques ou hospitaliers destinés à recevoir les pèlerins ou susceptible de le faire. Mais ces réseaux ont-ils jamais été suffisamment denses pour remplir cette mission ? N'a-t-on pas exagéré le rôle de certains ordres dans l'exercice de cette fonction ? Avec trente ans de recul nous tenterons une mise au point.

Gérard JUGNOT, docteur en droit, est maître de conférences d'histoire du droit à l'Université de Champagne-Ardenne (Reims). Il est l'auteur de nombreux articles consacrés au pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, certains cosignés avec René de la Coste-Messelière, auquel il a succédé à la présidence de la Société des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Pierre LEGAL :

Dynamique pastorale et institutions diocésaines : Le pèlerinage des Vendéens à Lourdes

Les diocèses de l'Ouest de la France furent des espaces de ferveur et de militantisme catholique, réunis au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle sous l'appellation de « Bastion catholique de l'Ouest ». Le diocèse de Luçon, qui se confond avec le département de la Vendée, constitua l'un des maillons forts de cet ensemble. Dans un contexte politique tendu, les évêques luçonnais développèrent une politique active afin de contrer les représentants de l'Etat Républicain avec lesquels ils entrèrent en opposition. Le pèlerinage diocésain de Lourdes devint un élément structurant de la pastorale diocésaine. La contribution débutera en 1872 pour prendre fin autour de la décennie 1960-1970.

Pierre LEGAL est maître de conférences d'histoire du droit, habilité à diriger des recherches, à la Faculté de Droit de Nantes, dont il a été le doyen. Il est administrateur du Centre vendéen de recherches historiques (Paris IV). Ses derniers travaux portent sur la constitution d'un enseignement libre fortement structuré en vue d'assurer l'éducation de la jeunesse chrétienne vendéenne.

Philippe MARTIN

Encadrer les pèlerins : des « tours operators » à l'époque moderne ?

Dès le XVI^e siècle se multiplient des officines qui organisent des pèlerinages pour de riches clients. Elles s'occupent des aspects logistiques et fournissent des accompagnateurs. Sur la place, le fidèle doit aussi compter sur les multiples intermédiaires qui offrent leurs services. Ces guides ont une dimension confessionnelle autant que mercantile : à Jérusalem, par exemple, si des religieux ont le monopole de cet encadrement, des particuliers musulmans peuvent vendre divers services. Les relations nouées sont complexes, entre spiritualité et commerce. C'est ce monde de l'appui au pèlerin que cette communication explorera en se fondant sur le temps long, de la fin du Moyen âge au XIX^e s.

*Vice-président en charge de la recherche de l'Université de Nancy 2, Philippe MARTIN est professeur d'histoire moderne. Il s'est spécialisé dans l'histoire des dévotions, XVI^e-XIX^e s. Il s'est penché sur les formes extériorisées de la religion, publiant notamment *Pèlerins de Lorraine* et *Dom Loupvent : Récit d'un voyageur lorrain en Terre Sainte au XVI^e siècle*.*



Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHIDI)
Association Belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle asbl



L'encadrement des pèlerins du XIIe siècle à nos jours

Moulins de Beez (Namur) - 16 et 17 avril 2010

Jean MEYERS

L'encadrement du pèlerin de Jérusalem d'après l'Evagatorium de Frère Félix Fabri

Dans le récit diluvien que le Dominicain Félix Fabri a laissé de son second voyage en Orient, effectué en 1483, les renseignements sur la manière dont les pèlerins sont encadrés sont très riches. Le voyageur nous renseigne sur les contrats passés avec les patrons de galère à Venise pour le voyage en Terre sainte ou à Jérusalem pour le pèlerinage au Sinaï et en Egypte, évoque les rapports souvent conflictuels avec les autorités sarrasines, montre le rôle joué par les traducteurs, fait sentir les liens qui peuvent se tisser entre le pèlerin et son ânier. L'encadrement se révèle comme un système de contrôle et de surveillance autant que de sauvegarde du voyageur.

Professeur de langue et littérature latines à l'Université Paul-Valéry, Jean MEYERS est aussi directeur adjoint du Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales de Montpellier. Il dirige depuis plusieurs années la réédition et la première traduction intégrale en français de l'Evagatorium de Félix Fabri.

Bernard OLLIVIER

Le pèlerinage d'un mécréant en 1999 et ses conséquences pour des jeunes délinquants

Bernard Ollivier est un marcheur qui est allé à Compostelle et qui a parcouru ensuite les 12 000 kilomètres de la Route de la Soie. En allant à Compostelle, il réfléchit beaucoup à sa vie professionnelle qui est derrière lui puisqu'il vient d'être officiellement pensionné du monde de la presse et des médias. Il se demande avec insistance, tout en marchant, ce qu'il peut bien continuer à faire pour être encore au service du monde d'aujourd'hui. De retour au bercail, il met sur pied l'association « Seuil » qui a pour rôle d'aider à réinsérer les jeunes délinquants français au seuil de la société. C'est ce qu'il fait maintenant depuis plus de dix ans, avec passion et humble succès. Lors du colloque, il fera part de son expérience la plus concrète dans le domaine de la réinsertion de jeunes délinquants.

Vincent TABBAGH

Les pèlerinages vus d'Avignon sous Urbain V (1362-1370)

Parmi les quelque 730 lettres d'indulgences délivrées par la chancellerie pontificale sous Urbain V, une grande partie concerne des lieux de pèlerinage que, sur demande d'auteurs de suppliques, le pape accepte de susciter ou d'encourager en accordant une brève remise de leur peine dans l'au-delà à ceux qui voudront visiter ces sanctuaires certains jours de fête précisément mentionnés. Une politique se dessine donc, dans les variations des grâces attribuées, ainsi qu'une géographie et une typologie des sanctuaires à travers l'Europe, les lettres mentionnant parfois la présence de corps saints particulièrement vénérés ou de reliques spécialement nombreuses pour justifier l'ampleur d'une générosité qui lie toujours visite du saint lieu et confession sacramentelle.

Vincent TABBAGH enseigne l'histoire du Moyen âge à l'Université de Bourgogne depuis 1989. Son intérêt se porte surtout sur le personnel ecclésiastique des XIII^e-XV^e siècles et son action pour approfondir la vie chrétienne et transformer la société.



Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHIDI)
Association Belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle asbl

L'encadrement des pèlerins du XIIe siècle à nos jours

Moulins de Beez (Namur) - 16 et 17 avril 2010



Inscription à renvoyer avant le 30 mars 2010

Je soussigné

participera au Colloque international (je complète le tableau ci-dessous)

Je serai accompagné de : personnes

<input type="checkbox"/>	Journée du vendredi X 25,00 €	= €
<input type="checkbox"/>	Soirée vendredi : concert X 20,00 €	= €
<input type="checkbox"/>	Soirée vendredi : dîner X 40,00 €	= €
<input type="checkbox"/>	Journée du samedi X 25,00 €	= €
<input type="checkbox"/>	Total	 €

Je verse la somme de € sur le compte **310-1418083-29** de l'Association des Amis de Saint-Jacques, avant le 30 mars 2010, en mentionnant en communication : **Colloque 2010**

Le comité organisateur ne prend pas en charge les réservations de logement.

Vous pouvez contacter l'Office du Tourisme de la Ville de Namur

(Square Léopold, 5000 Namur ; Tél. +32 (0)81 246.449 ; www.namurtourisme.be)

En cas de désistement avant le 30 mars 2010, votre inscription vous sera remboursée, sous réserve de 5,00 Euros pour frais administratifs

Formulaire à adresser, avant le 30 mars 2010, à l'une des adresses suivantes

Facultés Saint-Louis

Professeur Jean-Marie CAUCHIES
Facultés universitaires Saint-Louis
C.R.H.I.D.I.
Boulevard du Jardin botanique, 43
B 1000 BRUXELLES

colloque2010@gmail.com

Amis de Saint-Jacques

Francis HIFFE
Avenue du Guérêt, 15
B 1300 LIMAL

amis@st-jacques.ws

Plan d'accès

- **Adresse**

Moulins de Beez
Rue du Moulin de Meuse, 4
B-5000 NAMUR (Beez)

Tél. : +32 (0)81 654.154

- **En bus** (depuis la gare SNCB de Namur)

Gare des bus ligne 50 (quai D 1)

aller : ... h15 (Beez, arrêt Moulins à ... h26) et ... h45 (arrivée à ... h56) –

retour : ... h27 (gare de bus, à côté de la gare SNCB ... h40) ou ... h57 (arrivée ... h10).

Pour les horaires des trains en direction de Namur : <http://www.b-rail.be/main/F/>

- **En voiture**

Autoroute E411 (Bruxelles – Arlon), sortie n°14 (Bouge), prendre la direction de Namur et descendre la chaussée de Hannut, au bas de la chaussée suivre la direction Jambes-Beez, puis Beez (les moulins de Beez se trouvent en bord de Meuse).

